



6 NOVEMBRE 2025, LES RETRAITE-ES EN ACTION !

Bonjour les Camarades,

C'est au nom des organisations syndicales et associatives des retraité·es CGT, FSU, CFE-CGC, FP-FGR, Solidaires, LSR et Ensemble que j'interviens.

Nous sommes des milliers de retraité·es mobilisé·es et rassemblé·es, dans plus de 100 rassemblements et manifestations dans tout le pays pour nos revendications :

- La revalorisation de 10 % toutes les pensions de bases et complémentaires ;
- Des mesures pour les petites retraites ;
- L'indexation des pensions sur l'évolution des salaires ;
- Le droit à la santé et à l'accès aux soins pour toutes et tous ;
- Le retour de la retraite à 60 ans avec des départs anticipés pour les métiers pénibles ;
- Le maintien de l'abattement fiscal de 10%.

Camarades !

Nous ne sommes pas seul·es dans l'action car dans de nombreux départements et en région parisienne, les syndicats de salarié·es ont appelé à converger avec les retraité·es en présence des secrétaires générales des confédérations de la CGT, de Solidaire et de la FSU.

Au nom de nos organisations, nous tenons à les remercier d'être en convergence avec nous parce que ce budget des horreurs 2026 touche également les salarié·es et leurs familles (APL, modification des allocations familiales ...) pour ne citer que celles-ci.

Les 1^{ers} ministres se succèdent mais la politique reste la même. Le projet de loi de financement de la sécurité sociale (PLFSS) 2026 version LECORNU II, actuellement en discussion à l'Assemblée nationale est un copier/coller de celui de F. Bayrou du 15 juillet 2025. Seul le maintien des deux jours fériés et la suspension de la réforme des retraites reportée en 2028, une vaste fumisterie. Ce sont les retraité·es qui vont la payer...0,4% et 0,9% de gel supplémentaire car elle maintient le départ à la retraite à 64 ans et sert de monnaie d'échange pour faire voter le budget 2026 et l'application de la réforme actuelle pour celles et ceux qui partent maintenant à la retraite.

Son coût est estimé à 400 millions d'euros pour 2026 et 1,8 milliards d'euros en 2027. Sommes qu'il faudra compenser par des économies afin que la dette ne dépasse pas les 4,9% du PIB.

Pour nous, nous sommes toujours pour l'abrogation de cette réforme.

Mêmes recettes, mêmes effets. Les retraité·es demeurent au cœur des attaques.

Partant du principe que les retraité·es ont un niveau de vie élevé, que leur taux d'épargne progresse, que les pensions ont fortement augmenté entre 2021 et 2025, ce sont à elles et eux de fournir des efforts pour amoindrir le déficit de la sécurité sociale :

- Pas de revalorisation des pensions du régime général en 2026 = une année blanche pour 2026 ;
- Revalorisation de 0,9 point en dessous de l'inflation en 2027 et 0,4 point en dessous de l'inflation de 2028 à 2030 ;
- Suppression de l'abattement fiscal de 10% pour un abattement forfaitaire de 2 000 euros.

Ces mesures s'ajoutent au gel de la retraite complémentaire AGIRC ARRCO imposé par le Medef qui préfère prendre des actions des sociétés Thales, Airbus, Safran pour un total de 3 milliards d'euros pour contribuer à l'effort de l'industrie d'armement du pays du pays et maintenir un taux de réserve de l'AGIRC ARRCO de 108 milliards d'euros.

Au-delà du gel des pensions en 2026, ce sont l'ensemble des prestations sociales qui ne seront pas revalorisées ainsi que le barème des impôts. Les conséquences vont être dramatiques pour certain·es retraité·es qui vont devenir imposables et donc perdre certaines aides réservées aux ménages non imposables.

La santé des retraité·es est mise en péril avec ce projet de loi pour une économie de 7 milliards d'euros.

Le gouvernement souhaite doubler le montant des franchises médicales ainsi que le plafond annuel de 50 € à 100 €.

Également, Il remet aussi en cause le statut Affection Longue Durée (ALD) en le recentrant uniquement sur des pathologies nécessitant des soins importants. La prise en charge des cures devrait diminuer.

Autant de mesures qui vont contraindre nombre de retraité·es à faire des choix dans leur vie quotidienne avant d'engager des soins ou un suivi médical.

A nouveau, ce projet de budget effectue un transfert de prestations de la sécurité sociale vers les complémentaires santé qui sont appelées à verser une contribution supplémentaire d'un milliard d'euros. Contribution qui sera automatiquement répercutée sur les assuré·es (nous avons aujourd'hui des camarades qui ont reçu leur tarif 2026 avec pour certain·es une augmentation de 6%).

Ce sont déjà 700 000 retraité·es qui n'ont pas de complémentaires santé et le nombre va obligatoirement augmenter.

Alors que le vieillissement de la population est un fait avéré, que la prise en charge de la perte d'autonomie est un défi à relever dès maintenant, aucune mesure d'ampleur

n'est inscrite dans ce projet de loi. Les personnes âgées en perte d'autonomie sont encore les grandes oubliées du gouvernement.

Mais rassurons-nous, le gouvernement a décidé de simplifier le cumul emploi-retraite pour permettre aux retraité·es de travailler et ainsi améliorer leur revenu !

Ce projet de loi 2026 constitue une attaque sans précédent contre notre sécurité sociale, contre les droits des retraité·es.

Les plus hauts revenus, les entreprises sont à nouveau épargnées et pourront continuer à bénéficier de niches fiscales très avantageuses, à verser des dividendes aux actionnaires, à être exonérés de cotisations sociales et à bénéficier d'aides publiques sans contreparties.

De plus, le gouvernement LECORNU envisage d'ouvrir des discussions sur l'avenir même de notre sécurité sociale, son financement mais aussi de remettre le sujet des retraites à la table des négociations.

Oui, il est possible de financer une sécurité sociale répondant aux besoins de la population en termes de niveau de retraite, de prise en charge de la maladie, de la perte d'autonomie, ...

C'est une question de choix politique :

- 88 milliards d'euros, c'est le montant des exonérations de cotisations sociales accordées aux entreprises ;
- 211 milliards d'euros, c'est l'ensemble des aides publiques accordées aux entreprises ;
- 80 milliards d'euros par an dans les paradis fiscaux.

Des sommes qui permettraient largement de couvrir l'ensemble des dépenses actuelles de la sécurité sociale, de développer l'hôpital public, de créer des centres de santé public et de développer nos services publics (écoles, transports, logements...) permettant de répondre à l'ensemble de la population et d'assurer un niveau de retraite décent et de partir à la retraite à 60 ans.

Mais notre intervention s'adresse aussi par une lettre ouverte au Patronat, au président du Medef et aux représentant·es du monde économique.

Nous, ancien·nes salarié·e·s, ouvrier·e·s, employé·e·s, cadres, artisan·e·s, commerçant·es, et agent·es publics avons contribué à la richesse de la France et des entreprises quelques soient leurs tailles. Pourtant, aujourd'hui, nous sommes nombreu·ses·x à vivre avec des pensions insuffisantes, souvent indignes, dans un contexte d'inflation qui ne cesse de rogner notre quotidien.

Cette situation n'est pas le fruit du hasard, elle est le fruit d'un modèle économique qui a longtemps privilégié la compression salariale au nom de la compétitivité.

Elle est le résultat de décennies de politiques salariales qui ont maintenu des millions de travailleur·euse·s à bas salaires. Or de faibles salaires produisent mécaniquement de faibles retraites. Le patronat porte une grande part de responsabilité dans cette paupérisation. Les entreprises ont comprimé les rémunérations, externalisé les emplois, précarisé les carrières. Et aujourd'hui, les conséquences se font sentir jusque dans nos foyers.

Nous dénonçons également la décision récente du patronat de ne revaloriser les pensions AGIRC-ARRCO que de 0,2 point, une proposition jugée inacceptable par les organisations syndicales et finalement rejetée.

En conséquence, il n'y aura aucune revalorisation des retraites complémentaires en novembre, malgré une inflation persistante et des réserves de plus de 108 milliards d'euros.

Nous observons aussi, avec colère, que les entreprises sont exonérées de cotisations sociales et bénéficient chaque année de milliards d'euros d'aides publiques. Pourtant, nombre d'entre elles délocalisent, automatisent et précarisent l'emploi, sans contrepartie sociale réelle. Cette logique contribue à la paupérisation des retraité·es et affaiblit la solidarité intergénérationnelle.

Nous appelons à une revalorisation immédiate des pensions de 10%, à une politique salariale plus juste pour les générations actuelles et futures, et à une prise de responsabilité du patronat dans la crise sociale que traverse notre pays.

Retraité·es, salarié·es et privé·es d'emploi ne baissons pas les bras, nous sommes une force.

Nous appelons les député·es et les sénateur·es à ne pas voter ce budget et compter sur nous pour rendre public les votes à l'Assemblée nationale et au Sénat.

Montreuil, le 6 novembre 2025.